CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E213599** **VALABLE JUSQU'AU** **03/06/2027**

ÉDITÉ LE 10/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/11/2006

Raison sociale : CLIMATAIR

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 31/12/2025

Capital : 12 000

30 CHEMIN DE L'AULIEU
BONNATRAIT
74140 SCIEZ

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC Sciez

Siret : 492 444 229 00024

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 8404368-001

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AN 906 570

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AN 906 570

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 04 50 04 28 66 **Fax :**

Portable : 07 50 74 23 37

Responsabilité légale :
KEDDARI YLIES PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : climatair@ventimeca.com

Effectif moyen : 15 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 249 964 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5213 PROB	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2	15	04/06/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

10/06/2026 14:53

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.